



A Créteil, le 20 juin 2024

Objet : Dépôt de préavis de grève le 2 juillet 2024, de 0 à 24h, pour l'ensemble des personnels de la filière animation relevant de la fonction publique territoriale

Madame La Préfète,

Notre organisation fait le constat depuis plusieurs années que les conditions d'emplois dans la filière de l'animation dans la Fonction Publique sont extrêmement précaires pour les agents publics. Il n'est pas rare de croiser des agent.e.s contractuels parfois depuis plus de 6ans.

Les employeurs ne souhaitent pas ou ne mettent pas de réelles politiques de déprécarisation en place pour ces agent.e.s. Il ne serait pas faux de croire que certains d'entre eux même considère que l'animation est un "*job*" d'étudiant.e.s, un tremplin pour faire autre chose. Le "*job*" précaire qui consiste à "*garder des enfants*", comme si vous étiez embauchés dans un fastfood.

Or, croire en cela contribue à la dévalorisation de toute une filière. Être animatrice et animateur, ce n'est pas "*un job*" mais un métier à part entière.

Un métier qui nécessite des qualifications, des savoirs et savoir-faire pour accueillir des enfants parfois avec des particularités, mener des projets pédagogiques, innover, s'adapter et créer, être en lien avec des familles et une équipe éducative. Ils et elles participent à l'épanouissement des enfants dans un cadre ludique et culturel. Ce métier est un vecteur de lien social, de "*faire société*".

Ce métier manque de reconnaissance aussi bien par les représentations qu'il véhicule que par son manque de stabilité et de perspectives.

En effet, une fois que les agent.e.s deviennent titulaire de la FP, les perspectives d'évolution de carrière sont minces. Pour rappel, il n'y a pas d'évolution de carrière dans la filière animation au-delà de la catégorie B ce que nous regrettons car les responsabilités auxquelles sont confrontées les directeurs et directrices de centres de loisirs sont extrêmement importantes.

C'est pourquoi nous déposons un préavis de grève pour le mardi 2 juillet 2024 de 0h à 24h pour tout.e.s les agent.e.s de la filière animation du département. Les personnels qui souhaitent reconduire leur mouvement pourront le faire en s'appuyant sur le préavis de grève national de la fédération CGT service public.

Une mobilisation se tiendra devant la préfecture de Créteil à partir de 11 heures où nous souhaitons d'ores et déjà pouvoir vous rencontrer.

Nous revendiquons :

- **Une meilleure reconnaissance de la filière animation par l'ouverture de négociations avec le ministre de tutelle pour la revalorisation des grilles indiciaires et le cadre d'emplois débouchant sur la catégorie A**
- **Des moyens matériels et humains suffisants pour garantir la qualité de notre travail,**
- **La révision des taux d'encadrement (1 pour 8 de moins de 6 ans, 1 pour 12 à partir de 6 ans)**
- **Un véritable droit effectif à la formation pour nous permettre de répondre au mieux aux besoins des enfants**
- **Un rappel des règles d'emploi auprès des employeurs pour mettre fin à la précarité ce qui passera notamment par la déclaration des postes au CIG et l'organisation de concours, cela suppose un plan de titularisation dans chaque commune**
- **L'augmentation du point d'indice à 6€ ainsi que l'abrogation de la loi de transformation de la FP qui a permis l'accentuation de la précarité**

Nous espérons que cette grève sera un signal fort et que nos revendications seront entendues et prises en compte.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce mouvement.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Préfète, nos salutations distinguées.

La Coordination Syndicale Départementale CGT 94



Copies : aux maires des collectivités du Val-de-Marne